



Acte n° 2024C194

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Conseil communautaire :
En exercice :	45	Le 12/09/2024
Présents :	32	
Pouvoirs :	5	
Votants :	37	

Le 19 septembre 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au Galet, rue du Collège à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Bruno HENRY, Nadia GUYON, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI).

Secrétaire de séance : Agathe IACOVELLI.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Indemnisation d'un exploitant agricole lors des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement à Fareins.

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, présente les travaux de renouvellement d'une canalisation de transfert d'eaux usées en amont du poste de refoulement du camping à Fareins. Les travaux consistent à poser une nouvelle canalisation en fonte dans le champ en exploitation, en parallèle de la canalisation existante. Une fois la nouvelle canalisation en fonctionnement, l'ancienne canalisation sera comblée et les regards seront supprimés.

Les travaux sont situés sur la parcelle AD14 à Fareins. Sur une largeur de 15 mètres et sur une longueur de 203 mètres, il est prévu d'endommager les cultures de luzerne bio. Il est ainsi nécessaire d'utiliser environ 3 045 m² sur la parcelle exploitée par M. RACCURT Laurent.

L'utilisation du terrain serait indemnisée à hauteur de 0,066 €/m² pour la parcelle en luzerne bio. La surface réellement utilisée serait constatée contradictoirement à la fin des travaux. Le terrain serait remis en état une fois les opérations de pose de réseau achevées.

Il est précisé par ailleurs qu'une convention établissant une servitude de tréfonds a été signée avec le propriétaire.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/09/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la pose d'une nouvelle canalisation d'eaux usées sur la parcelle n°14 de la section AD sur la commune de Fareins lors des travaux de renouvellement du réseau de transfert d'eaux usées en amont du poste de refoulement du camping ;
- ✓ **DE DIRE** que l'exploitant agricole sera indemnisé à hauteur de 0,066 €/m² utilisé pour la parcelle en luzerne bio. La surface réellement utilisée sera constatée contradictoirement à la fin des travaux. Le terrain sera remis en état une fois les opérations de travaux achevées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget annexe 2024 de l'assainissement collectif ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

A Reyrieux, le 19/09/2024

La Secrétaire de Séance,
Agathe IACOVELLI



Affichage sous format électronique : 25/09/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

